



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Version 6.10  
Date de révision 02.03.2024  
Date d'impression 23.06.2024

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Alcool méthylique

Code Produit : x2998-1 – Educachim  
936 001 - Sciencéthic

Marque : Educachim

No.-Index : 603-001-00-X

No REACH : 01-2119433307-44-XXXX

No.-CAS : 67-56-1

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sciencéthic  
32 Route de Rouen  
27930 NORMANVILLE  
02.32.23.02.30  
jecontacte@sciencethic.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence : +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables, (Catégorie 2)	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
Toxicité aiguë, (Catégorie 3)	H301: Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, (Catégorie 3)	H331: Toxique par inhalation.
Toxicité aiguë, (Catégorie 3)	H311: Toxique par contact cutané.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, (Catégorie 1), Yeux,	H370: Risque avéré d'effets graves pour les organes.

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H225

H301 + H311 + H331

H370

Liquide et vapeurs très inflammables.

Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Yeux, Système nerveux central).

Conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P280

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P310

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P303 + P361 + P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P311

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Informations

aucun(e)

Additionnelles sur les Dangers

### Etiquetage Réduit (<= 125 ml)

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H370

H301 + H311 + H331

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

Conseils de prudence

P301 + P310

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P304 + P340 + P311

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

Informations

aucun(e)

Additionnelles sur les

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

Dangers

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques :

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques :

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Synonymes : Methyl alcohol

Formule : CH<sub>4</sub>O

Poids moléculaire : 32,04 g/mol

No.-CAS : 67-56-1

No.-CE : 200-659-6

No.-Index : 603-001-00-X

Composant	Classification	Concentration
<b>Méthanol</b>		
No.-CAS	67-56-1	Flam. Liq. 2; Acute Tox. 3; STOT SE 1; H225, H301, H331, H311, H370 Limites de concentration: >= 10 %: STOT SE 1, H370; 3 - < 10 %: STOT SE 2, H371;
No.-CE	200-659-6	
No.-Index	603-001-00-X	
		<= 100 %

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

---

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Avis aux médecins

Vertiges Somnolence acidoses métaboliques Vue brouillée crises d'épilepsie Coma Cécité mort

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible

---

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

Donnée non disponible

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxydes de carbone  
Combustible.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Donnée non disponible

#### **5.4 Information supplémentaire**

Donnée non disponible

---

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Donnée non disponible

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Donnée non disponible

#### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour l'élimination, voir section 13.

---

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Pour les précautions, voir section 2.2

#### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Donnée non disponible

#### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

---

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1 Paramètres de contrôle**

**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

Composant	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
Méthanol	67-56-1	TWA	200 ppm 260 mg/m3	Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
	Remarques	Indicatif Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau		
		VME	200 ppm 260 mg/m3	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
		Risque de pénétration percutanée Valeurs limites réglementaires contraignantes		
		VLCT (VLE)	1.000 ppm 1.300 mg/m3	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
		Risque de pénétration percutanée Valeurs limites indicatives		

### Dose dérivée sans effet (DNEL)

Zone d'application	Voies d'exposition	Effet sur la santé	Valeur
Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	40mg / kg PC / j
Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	8mg / kg PC / j
Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	8mg / kg PC / j
Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	40mg / kg PC / j
Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	8mg / kg PC / j
Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	8mg / kg PC / j
Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	260 mg/m3
Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	260 mg/m3
Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	260 mg/m3
Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	260 mg/m3
Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	50 mg/m3
Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	50 mg/m3
Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	50 mg/m3
Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	50 mg/m3

### Concentration prédite sans effet (PNEC)

Compartiment	Valeur
Sol	23,5 mg/kg
Eau de mer	15,4 mg/l
Eau douce	154 mg/l
Sédiment d'eau douce	570,4 mg/kg
Station sur site de traitement des eaux usées	100 mg/kg

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

#### Protection de la peau

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 16523-1, contactez le fournisseur de gants agréé CE.

Contact total

Matériel: caoutchouc butyle

épaisseur minimum: 0,7 mm

Délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Butoject® (KCL 898)

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 16523-1, contactez le fournisseur de gants agréé CE.

Contact par éclaboussures

Matériel: Viton®

épaisseur minimum: 0,7 mm

Délai de rupture: 120 min

Matériel testé :Vitoject® (KCL 890 / Aldrich Z677698, Taille M)

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- |  |   |
|--|---|
| a) État physique   | liquide   |
| b) Couleur   | incolore  |
| c) Odeur   | caractéristique   |
| d) Point de fusion/point de congélation                  | d'explosivité<br>Point/intervalle de fusion: -98 °C                                       |
| e) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 64,7 °C   |
| f) Inflammabilité (solide, gaz)                          | Donnée non disponible   |
| g) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou     | Limite d'explosivité, supérieure: 44 % (v)<br>Limite d'explosivité, inférieure: 5,5 % (v) |
| h) Point d'éclair  | 9,7 °C - coupelle fermée - Règlement (CE) n° 440/2008,                                    |

**Siège social:**

32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

	annexe, A.9
i) Température d'auto-inflammation	455,0 °C à 1.013 hPa - DIN 51794
j) Température de décomposition	Distillable à pression normale sans décomposition préalable.
k) pH	Donnée non disponible
l) Viscosité	Viscosité, cinématique: 0,54 - 0,59 mm <sup>2</sup> /s à 20 °C Viscosité, dynamique: > 0,544 - < 0,59 mPa.s à 25 °C
m) Hydrosolubilité	1.000 g/l à 20 °C - complètement miscible
n) Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: -0,77 à 25 °C - (HSDB), Bioaccumulation n'est pas à prévoir.
o) Pression de vapeur	169,27 hPa à 25 °C
p) Densité	0,791 g/mL à 25 °C
Densité relative	0,79 - 0,8 à 20 °C
q) Densité de vapeur relative	1,11
r) Caractéristiques de la particule	Donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	non

## 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Énergie minimale d'ignition	0,14 mJ
Conductivité	< 1 µS/cm
Densité de vapeur relative	1,11

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible

### 10.2 Stabilité chimique

Donnée non disponible

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'explosion avec :  
Oxydants  
acide perchlorique  
perchlorates  
sels d'oxacides halogénés

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

chrome(VI) oxyde  
halogène oxydes  
azote oxydes  
oxydes non métalliques  
mélange sulfochromique  
chlorates  
hydrures  
zinc diéthyle  
halogènes  
magnésium en poudre  
hydrogène peroxyde  
Acide nitrique  
acide sulfurique  
acide permanganique  
hypochlorite de sodium  
Réactions exothermiques avec :  
halogénures d'acides  
Anhydrides d'acide  
Agents réducteurs  
acides  
Brome  
Chlore  
Chloroforme  
magnésium  
tétrachlorométhane  
Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:  
Fluor  
Oxydes de phosphore  
Raney-Nickel  
Dégagement de gaz ou de vapeurs dangereux avec :  
Métaux alcalino-terreux  
Métaux alcalins

#### 10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible

#### 10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Estimation de la toxicité aiguë Oral(e) - 100,1 mg/kg

(Avis d'expert)

Remarques: Classé selon le règlement (EU) No 1272/2008, Annexe VI (Table 3.1/3.2)

Symptômes: Nausée, Vomissements

Estimation de la toxicité aiguë Inhalation - 4 h - 3,1 mg/l - vapeur

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normandie

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

(Avis d'expert)

Remarques: Classé selon le règlement (EU) No 1272/2008, Annexe VI (Table 3.1/3.2)

Symptômes: Irritations des voies respiratoires.

Estimation de la toxicité aiguë Dermale - 300,1 mg/kg

(Avis d'expert)

Remarques: Classé selon le règlement (EU) No 1272/2008, Annexe VI (Table 3.1/3.2)

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Peau - Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Remarques: (ECHA)

Remarques: Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Yeux - Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: (ECHA)

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Test de sensibilisation: - Cochon d'Inde

Résultat: négatif

(OCDE ligne directrice 406)

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.

Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères

Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Type de cellule: Moelle osseuse

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.

### **Toxicité pour la reproduction**

Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Risque avéré d'effets graves pour les organes. - Yeux, Système nerveux central

Remarques: Classé selon le règlement (EU) No 1272/2008, Annexe VI (Table 3.1/3.2)

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible

**Siège social:**

32 Route de Rouen  
27930 Normandie

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

## **Danger par aspiration**

Donnée non disponible

### **11.2 Information supplémentaire**

#### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

##### **Produit:**

Evaluation

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RTECS: PC1400000

Effets aigus :, Migraine, Vertiges, Somnolence, narcose, Cécité, Troubles visuels, effets irritants, Nausée, Vomissements, excitation, spasmes, ivresse, Coma

Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Effets systémiques:

acidose  
chute de tension  
excitation, spasmes  
ivresse  
Vertiges  
Somnolence  
Migraine  
Troubles visuels  
Cécité  
narcose  
Coma

Les symptômes peuvent être retardés.

Lésion de:

Foie  
Reins  
Cardiaque  
Lésion irréversible du nerf optique.

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

Manipuler la substance avec grande précaution.

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons	Essai en dynamique CL50 - Lepomis macrochirus - 15.400,0 mg/l - 96 h (US-EPA)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Essai en semi-statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 18.260 mg/l - 96 h (OCDE Ligne directrice 202)
Toxicité pour les algues	Essai en statique CE50r - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - env. 22.000,0 mg/l - 96 h (OCDE Ligne directrice 201)
Toxicité pour les bactéries	Essai en statique CI50 - boue activée - > 1.000 mg/l - 3 h (OCDE Ligne directrice 209)
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	NOEC - Oryzias latipes (Killifish rouge-orange) - 7.900 mg/l - 200 h Remarques: (Fiche de données de sécurité extér.)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	Résultat: 99 % - Facilement biodégradable. (OCDE ligne directrice 301D)
Demande Biochimique en Oxygène (DBO)	600 - 1.120 mg/g Remarques: (IUCLID)
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	1.420 mg/g Remarques: (IUCLID)
Demande théorique en oxygène	1.500 mg/g Remarques: (bibliographie)
Rapport DBO / DBO théorique	76 % Remarques: Essai de fiole fermée (IUCLID)

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	Cyprinus carpio (Carpe) - 72 jr à 20 °C - 5 mg/l (Méthanol) Facteur de bioconcentration (FBC): 1,0
-----------------	--

### 12.4 Mobilité dans le sol

Ne va pas être absorbé par le sol.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468



---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

#### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, : Méthanol  
la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

#### Législation nationale

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.	H2	TOXICITÉ AIGUË
	P5c	LIQUIDES INFLAMMABLES
	22	Méthanol

#### Législation nationale

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9)

4722: Méthanol (numéro CAS 67-56-1).

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.

**Siège social:**

32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

## Texte complet pour autres abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC

- Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

## Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sciencéthic, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

## Annexe: Scénario d'exposition

### Utilisations identifiées:

#### Utilisation: Utilisé comme produit chimique intermédiaire

<b>SU3:</b> Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>SU3, SU9:</b> Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels, Fabrication de substances chimiques fines
<b>PC19:</b> Intermédiaire
<b>PROC1:</b> Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable <b>PROC2:</b> Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée <b>PROC3:</b> Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) <b>PROC4:</b> Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. <b>PROC8b:</b> Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées <b>PROC15:</b> Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>ERC1, ERC4, ERC6a:</b> Fabrication de substances, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

#### Utilisation: Formulation de préparations

<b>SU3:</b> Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>SU 10:</b> Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
<b>PROC2:</b> Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée <b>PROC3:</b> Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) <b>PROC4:</b> Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. <b>PROC8b:</b> Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées <b>PROC9:</b> Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) <b>PROC15:</b> Utilisation en tant que réactif de laboratoire
<b>ERC2:</b> Formulation de préparations

#### Utilisation: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

<b>SU3:</b> Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
<b>SU3, SU9:</b> Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels, Fabrication de substances chimiques fines
<b>PC20:</b> Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

**PC21:** Substances chimiques de laboratoire

**PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

**PROC2:** Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

**PROC3:** Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

**PROC4:** Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

**PROC8b:** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

**PROC9:** Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

**PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau

**PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire

**ERC4, ERC6b:** Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

**Utilisation: Utilisé en tant que réactif de laboratoire**

**SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

**SU3, SU 22, SU24:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels, Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans), Recherche scientifique et développement

**PC19:** Intermédiaire

**PC20:** Produits tels que régulateurs de pH, flocculants, préci-pitants, agents de neutralisation

**PC21:** Substances chimiques de laboratoire

**PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau

**PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire

**ERC4, ERC6a, ERC6b:** Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires), Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

**Utilisation: Traitement de surface**

**SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

**SU3, SU9:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels, Fabrication de substances chimiques fines

**PC35:** Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

**PROC5:** Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

**PROC7:** Pulvérisation dans des installations industrielles

**PROC8a:** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

**PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

**PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage

**ERC2, ERC4, ERC6a:** Formulation de préparations, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

## 1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisé comme produit chimique intermédiaire

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3**  
Secteurs d'utilisation finale : **SU3, SU9**  
Catégorie de produit chimique : **PC19**  
Catégories de processus : **PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC15**  
Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC1, ERC4, ERC6a:**

## 2. Scénario d'exposition

### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC4, ERC6a

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC15, PC19

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide très volatil

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'application : > 4 h  
Fréquence d'utilisation : 220 jours/ an

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

#### Conditions et mesures techniques

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée., Des bonnes pratiques de travail sont exigées.

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

### Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible.

### Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

### Environnement

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environnement) et 4 (évaluation PBT/vPvB). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

### Travailleurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Valeur	Niveau d'exposition	RCR*
PROC1	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	0,00686 mg / kg PC / j	0
PROC1	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	0,0133 mg/m <sup>3</sup>	0
PROC2	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	0,274 mg / kg PC / j	0,007
PROC2	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	3,33 mg/m <sup>3</sup>	0,013
PROC3	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	6,67 mg/m <sup>3</sup>	0,026
PROC3	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	0,137 mg / kg PC / j	0,003
PROC4	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	1,37 mg / kg PC / j	0,034
PROC4	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	13,3 mg/m <sup>3</sup>	0,051
PROC8b	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	10 mg/m <sup>3</sup>	0,038

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

PROC8b	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	2,74 mg / kg PC / j	0,069
PROC15	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	0,0686 mg / kg PC / j	0,002
PROC15	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	13,3 mg/m <sup>3</sup>	0,051

\*Ratio de caractérisation des risques

#### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

### 1. Titre court du scénario d'exposition: Formulation de préparations

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3**  
Secteurs d'utilisation finale : **SU 10**  
Catégories de processus : **PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC9, PROC15**  
Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC2:**

### 2. Scénario d'exposition

#### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2

##### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

#### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC9, PROC15

##### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide très volatil

##### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'application : > 4 h  
Fréquence d'utilisation : 220 jours/ an

##### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

##### Conditions et mesures techniques

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.,

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

Des bonnes pratiques de travail sont exigées.

### **Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions**

S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible.

### **Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé**

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## **3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**

### **Environnement**

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environnement) et 4 (évaluation PBT/vPvB). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

### **Travailleurs**

<b>Scénario de Contribution</b>	<b>Méthodes d'Evaluation de l'Exposition</b>	<b>Conditions spécifiques</b>	<b>Valeur</b>	<b>Niveau d'exposition</b>	<b>RCR*</b>
PROC2	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	3,33 mg/m <sup>3</sup>	0,013
PROC2	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	0,274 mg / kg PC / j	0,007
PROC3	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	6,67 mg/m <sup>3</sup>	0,026
PROC3	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	0,137 mg / kg PC / j	0,003
PROC4	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	13,3 mg/m <sup>3</sup>	0,051
PROC4	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	1,37 mg / kg PC / j	0,034
PROC8b	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	10 mg/m <sup>3</sup>	0,038
PROC8b	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	2,74 mg / kg PC / j	0,069
PROC9	ECETOC TRA	Ventilation avec	Inhalation	26,7 mg/m <sup>3</sup>	0,103

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

		Aspiration à la Source			
PROC9	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	1,37 mg / kg PC / j	0,034
PROC15	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	0,0686 mg / kg PC / j	0,002
PROC15	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	13,3 mg/m <sup>3</sup>	0,051

\*Ratio de caractérisation des risques

#### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

#### 1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3**  
Secteurs d'utilisation finale : **SU3, SU9**  
Catégorie de produit chimique : **PC20, PC21**  
Catégories de processus : **PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC15**  
Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC4, ERC6b:**

#### 2. Scénario d'exposition

##### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, ERC6b

###### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

##### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC15, PC20, PC21

###### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide très volatil

###### Fréquence et durée d'utilisation

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

Durée d'application : > 4 h  
Fréquence d'utilisation : 220 jours/ an

**Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs**

Extérieur / Intérieur : Intérieur

**Conditions et mesures techniques**

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.,  
Des bonnes pratiques de travail sont exigées.

**Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions**

S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible.

**Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé**

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

**3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**

**Environnement**

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environnement) et 4 (évaluation PBT/vPvB).  
Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

**Travailleurs**

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Valeur	Niveau d'exposition	RCR*
PROC1	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	0,00686 mg / kg PC / j	0
PROC1	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	0,0133 mg/m <sup>3</sup>	0
PROC2	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	3,33 mg/m <sup>3</sup>	0,013
PROC2	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	0,274 mg / kg PC / j	0,007
PROC3	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	0,137 mg / kg PC / j	0,003
PROC3	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	6,67 mg/m <sup>3</sup>	0,026

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normandie

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

PROC4	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	13,3 mg/m <sup>3</sup>	0,051
PROC4	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	1,37 mg / kg PC / j	0,034
PROC8b	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	2,74 mg / kg PC / j	0,069
PROC8b	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	10 mg/m <sup>3</sup>	0,038
PROC9	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	26,7 mg/m <sup>3</sup>	0,103
PROC9	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	1,37 mg / kg PC / j	0,034
PROC10	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	33,3 mg/m <sup>3</sup>	0,128
PROC10	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	5,49 mg / kg PC / j	0,137
PROC15	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	0,0686 mg / kg PC / j	0,002
PROC15	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	13,3 mg/m <sup>3</sup>	0,051

\*Ratio de caractérisation des risques

#### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

#### 1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisé en tant que réactif de laboratoire

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 22**  
Secteurs d'utilisation finale : **SU3, SU 22, SU24**  
Catégorie de produit chimique : **PC19, PC20, PC21**  
Catégories de processus : **PROC10, PROC15**  
Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC4, ERC6a, ERC6b:**

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normandie

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

## 2. Scénario d'exposition

### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, ERC6a, ERC6b

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10, PROC15, PC19, PC20, PC21

#### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).  
Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide très volatil

#### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'application : > 4 h  
Fréquence d'utilisation : 220 jours/ an

#### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

#### Conditions et mesures techniques

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée., Des bonnes pratiques de travail sont exigées.

#### Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible.

#### Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

### Environnement

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environnement) et 4 (évaluation PBT/vPvB). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

### Travailleurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Valeur	Niveau d'exposition	RCR*
PROC10	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la	Dermale	5,49 mg / kg PC / j	0,137

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normandie

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

		Source			
PROC10	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	33,3 mg/m <sup>3</sup>	0,128
PROC15	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	0,0686 mg / kg PC / j	0,002
PROC15	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	13,3 mg/m <sup>3</sup>	0,051

\*Ratio de caractérisation des risques

#### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

### 1. Titre court du scénario d'exposition: Traitement de surface

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3**  
Secteurs d'utilisation finale : **SU3, SU9**  
Catégorie de produit chimique : **PC35**  
Catégories de processus : **PROC5, PROC7, PROC8a, PROC10, PROC13**  
Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC2, ERC4, ERC6a:**

### 2. Scénario d'exposition

#### 2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, ERC4, ERC6a

##### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

#### 2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC5, PROC7, PROC8a, PROC10, PROC13, PC35

##### Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Liquide très volatil

##### Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'application : > 4 h  
Fréquence d'utilisation : 220 jours/ an

##### Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

Extérieur / Intérieur : Intérieur

### Conditions et mesures techniques

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.,  
Des bonnes pratiques de travail sont exigées.

### Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

S'assurer que les employés sont formés pour réduire les expositions dans toute la mesure du possible.

### Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## 3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

### Environnement

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH article 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environnement) et 4 (évaluation PBT/vPvB).  
Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pas nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

### Travailleurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Valeur	Niveau d'exposition	RCR*
PROC5	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	33,3 mg/m <sup>3</sup>	0,128
PROC5	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	2,74 mg / kg PC / j	0,069
PROC7	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	33,3 mg/m <sup>3</sup>	0,128
PROC7	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	8,57 mg / kg PC / j	0,214
PROC8a	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	33,3 mg/m <sup>3</sup>	0,128
PROC8a	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	2,74 mg / kg PC / j	0,069
PROC10	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	33,3 mg/m <sup>3</sup>	0,128
PROC10	ECETOC TRA	Ventilation avec	Dermale	5,49 mg / kg	0,137

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468

		Aspiration à la Source		PC / j	
PROC13	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Dermale	2,74 mg / kg PC / j	0,069
PROC13	ECETOC TRA	Ventilation avec Aspiration à la Source	Inhalation	33,3 mg/m <sup>3</sup>	0,128

\*Ratio de caractérisation des risques

#### 4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veillez consulter les documents suivants: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communications in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Categories (SPERCs).

**Siège social:**  
32 Route de Rouen  
27930 Normanville

**SIRET:** 508 483 468 00031

**RCS:** EVREUX

**NAF:** 4791B

**N° TVA:** FR92508483468